



District du Gers de Football



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ETHIQUE

Réunion du 27 Février 2020

Procès-verbal N°02

Membres Présents : MM. Martial MARTINON - Louis SAINT YGNAN - Claude REQUENA

Membres Excusés : M. Eric BROCAS

***MATCH N°21624722 : U.S. AIGNAN / EAUZE F.C. – D1 - Journée 10 du 25/01/2020.**

Etaient présents :

- US. AIGNAN :
 - Patrice THORIGNAC, Président du club
- EAUZE FC. :
 - Daniel FOURTEAU, Président du club
 - Elric JORET, Entraîneur de l'équipe
 - Jean-Pierre DAMBLAT, arbitre assistant 2

Excusés :

- Denis SERRIN, Entraîneur de l'équipe de l'US AIGNAN
- Didier LASSAGNE, arbitre Assistant 1

Après avoir expliqué et rappelé le fonctionnement de la Commission de l'Ethique, le Président de séance donnait lecture des différents documents et présentaient les pièces concernant ce dossier (mail du 31 janvier 2020 du Président de l'US AIGNAN ainsi que les photos en pièces jointes).

En préambule, M. Louis SAINT YGNAN, responsable du pôle juridique, exposait les risques des réseaux sociaux mal maîtrisés mais aussi les conséquences pénales pour les licenciés et les clubs.

Ensuite, la parole était donnée aux deux parties qui ont pu exprimer leurs avis sur le déroulement de la rencontre ainsi que sur les faits qui se sont produits pendant et après celle-ci.

Les échanges ont mis en évidence la problématique du match retour le 02 Mai 2020 à EAUZE. Suite à la demande de la Commission, les deux clubs ont souhaité la présence de 3 arbitres officiels ainsi que d'un délégué afin de sécuriser cette rencontre.

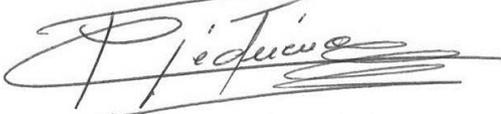
Cette demande sera présentée au Comité Directeur du 02 mars 2020 pour validation.

La commission demande qu'un retour des débats soit fait par chacun dans son club ainsi qu'une plus grande vigilance quant aux parutions sur les réseaux sociaux.

Elle remercie les participants et souhaite que les bonnes intentions des deux présidents, M. Daniel FOURTEAU d'Eauze et Patrice THORIGNAC d'Aignan soient entendues.

La séance est levée à 21h30.

Claude REQUENA



Président de la Commission